



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 12 juillet 2019

Monsieur le Préfet des Landes

24 rue Victor Hugo

40021 MONT DE MARSAN CEDEX

Par voie électronique : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Objet : consultation du public 8 juillet 5 aout 2019

Remarques de la Fédération SEPANSO-Landes

Au titre d'une consultation du public relative à un ICPE / IOTA

Élevage canin à Soustons

1. Dans les faits, au mois de mars 2019, on retient que la pétitionnaire décrit au point 4 de la notice "information sur le projet de la demande d'enregistrement pour une ICPE" :

Mme TOUGNE a obtenu un récépissé de déclaration en date du 18/12/2006 pour l'élevage de 49 chiens sur le Domaine de la Côte d'Argent à Soustons. Les effectifs ont atteint actuellement au maximum 120 chiens en élevage et pension.

Le projet de Mme TOUGNE consiste en :

- la régularisation de la situation administrative de l'élevage et l'extension des effectifs pour atteindre au maximum 200 chiens en présence simultanée (pension + élevage),
- l'aménagement de nouveaux locaux d'élevage (nurseries, infirmerie, box, courettes...) pour accompagner l'augmentation des effectifs et assurer une meilleure organisation au sein du Domaine,
- adapter la capacité du dispositif de traitement autonome à l'augmentation des effectifs par la mise en place d'une deuxième fosse enterrée,
- la clôture intégrale du domaine pour limiter les risques d'évasion des animaux et les intrusions,
- le remplacement du groupe électrogène.

Sauf erreur, pendant une période notoire le pétitionnaire a exercé une activité économique contraire à ce qui lui avait été octroyé : surcapacité de 2.4 fois le seuil autorisé. **Nous déplorons qu'il est fort probable que les animaux aient eu à souffrir de leur condition de vie et devant la connaissance d'une telle information il paraît bien plus urgent de se soucier des animaux plutôt que de l'économie du projet qui nous occupe.**

2. On constate que les parcelles situées en zone NS su PLU (602,623, 625) sont occupées par l'activité économique d'élevage, ce qui est en contradiction avec le règlement du PLU. Le rapport est taiseux quand à l'histoire de ces implantations, ce qui est regrettable parce que nous ne pouvons pas fonder notre avis sur le bien fondé d'extension des surfaces occupées

3. L'étude des mesures acoustique n'a été faite que pendant un jour dont on ne sait combien d'animaux composent l'élevage ce jour là. On ne peut en aucun cas présager du comportement sonore d'une horde de 200 chiens. On ne peut pas agir sur les aboiements ; on ne peut que les atténuer par des moyens d'absorption.

La Fédération SEPANSO-Landes considère comme particulièrement inconsistante cette partie du "dossier de demande d'enregistrement". En l'état nous considérons que les nuisances sonores inhérentes à cette activité économique ne sont pas traitées et qu'elles seront une source de nuisance et de conflits potentiels (troubles de jouissances...), ce qui obérera inéluctablement l'économie de l'activité par des tracasseries juridiques.

4. Il ne paraît pas anormal de conserver les eaux pluviales sur le terrain par infiltration dans un puisard plutôt que de les évacuer vers le ruisseau Magescq; un risque de pollution (pathogènes, molécules pharmaceutiques...) de ces eaux étant toujours envisageable.

Conclusion.

Il apparaît clairement que l'**administration devrait en toute urgence se préoccuper du bien être actuel des animaux** de cette entreprise et exiger son fonctionnement originel. Ensuite il est bien clair qu'en l'espèce, le traitement des niveaux sonores n'est absolument pas satisfaisant.

La Fédération SEPANSO-Landes ne peut en aucun cas cautionner ce dossier de régularisation, au titre de ses statuts et à titre moral du signataire de la présente.

Sentiments distingués



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@orange.fr

-

<http://www.sepanso40.fr>